

CONVENTION CITOYENNE DE NANTES, COVID-19 : VÉCUS DE CRISE & ASPIRATIONS POUR DEMAIN



Fiche dispositif - **Démocratie sanitaire
et gestion de crise**



Nantes Métropole



<https://conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr/>

■ À PROPOS

La Convention citoyenne de Nantes est portée par la **Direction démocratie et stratégie de Nantes Métropole** et a été votée par le conseil métropolitain¹. Composé de **80 citoyen·ne·s du territoire métropolitain**, ce dispositif concentre ses travaux sur les impacts de la crise sanitaire sur le territoire. L'objectif est de dresser **un diagnostic citoyen approfondi des conséquences de cette crise**. La convention ne vise pas à associer directement les citoyen·ne·s à la gestion de la crise mais à **questionner les changements et les ruptures que la crise sanitaire a provoqués**. L'engagement de la métropole est de prendre en compte les préconisations de la convention afin de nourrir les politiques publiques en ce début de mandat.

■ RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

TYPE DE COLLECTIVITÉ	Métropole
NOMBRE D'HABITANT·E·S	646 522

¹ <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/bf5af9bddea9883a2662ef68f25a7629061bdbb8.pdf>

DISPOSITIF DE GESTION PARTICIPATIVE DE LA CRISE COVID	Convention citoyenne de Nantes, Covid-19 : vécus de crise & aspirations pour demain
TYPE DE DISPOSITIF	Convention citoyenne
SUJET DE LA DÉMARCHE	Les impacts de la crise sanitaire sur le territoire
PARTICIPANT·E·S	80 membres issu·e·s du territoire métropolitain (40 de Nantes, 37 des 23 autres communes de l'EPCI et 3 hors métropole)
ÉQUIPE EN CHARGE DE LA DÉMARCHE	Direction démocratie et stratégie
BUDGET	340 000€
PRESTATAIRES	Missions Publiques, TMO région, Agence Vraiment Vraiment et Université de la pluralité

■ LA DÉMARCHE

Les missions de la Convention citoyenne de Nantes portent sur les impacts de la crise sanitaire du Covid-19 sur le territoire. Les citoyen·ne·s ne sont **pas directement associé·e·s à la gestion opérationnelle de la crise** puisque le mandat qui leur est donné est celui d'établir un diagnostic approfondi des effets de cette crise : **quels changements et ruptures a-t-elle engendré et engendre-t-elle encore aujourd'hui ?**

Le postulat de base était que **la crise se pose comme un point de bascule** pour certaines pratiques et comportements des habitant·e·s (accélération, abandon, émergence), permet de remettre en question notre rapport au monde qui nous entoure et à notre quotidien (habitat, besoins, comportement et aspirations), et donc repriorise certaines préoccupations pour les citoyen·ne·s (emploi, santé, inégalités, mobilité, alimentation...). Cette démarche, si elle traite de la gestion de crise, **s'inscrit surtout dans le temps long**, dans une approche de prospective participative pour le territoire.

Les travaux de la convention citoyenne nantaise se déroulent **depuis le mois de novembre 2020 jusqu'à mi-février 2021**, à raison de **4 sessions de travail en visioconférence** répartis sur 3 jours (soit 4 à 5 set de 2h30 à 3h chacune) et de **5 intersessions** (2h en soirée) sur l'ensemble de cette période de 4 mois.

Pendant les sessions de travail, **les journées sont divisées en 2 parties** (matin et après-midi). Elles durent chacune 2h30 à 3h maximum afin de garantir la qualité des échanges. Les participant·e-s peuvent **auditionner des experts et expertes**, dont les interventions sont publiées sur le site web et accessibles au grand public². Toutes les sessions se sont déroulées **en visio-conférence** sur Zoom.

La Convention est accompagnée par **quatre garant·e-s**, chargé·e-s de veiller à l'indépendance de la convention, à la diversité des informations présentées et à l'écoute de chacun·e. Ils·elles élaborent **un compte-rendu à l'issue de chaque séance** qui présente leurs remarques et étonnements³.



LES PARTICIPANTS

Le panel de la convention est constitué de **80 membres issu·e-s du territoire métropolitain** : 40 habitant·e-s de Nantes ; 37 habitant·e-s des 23 autres communes et 3 hors de la métropole afin de représenter les territoires voisins.

Les 80 membres de la convention **se rapprochent de la démographie métropolitaine** : en genre, en âge ou en composition familiale. Du point de vue social, ils et elles ont des **profils très variés** : 52% ont un emploi, 12% sont demandeurs d'emploi, 23% sont retraité·e-s, 4% au foyer et 2% étudiants. 6% sont artisans, commerçant·e-s ou chef·fe-s d'entreprises, 22% cadres et professions intellectuelles supérieures, 16% professions intermédiaires, 16% employé·e-s et 5% ouvrier·e-s.

Pour constituer le panel, l'institut TMO a mené **des entretiens avec 2 300 personnes**, choisies aléatoirement et représentatives de la population. Les 80 participant·e-s ont été **sélectionné·e-s de manière aléatoire** en fonction des critères de diversité, parmi les personnes identifiées comme volontaires pour prendre part à la démarche. L'objectif final était d'avoir **une représentation des publics habituellement peu présents** dans les processus participatifs et **une personne a minima par commune**.

Des **procédures complémentaires de recrutement** ont été réalisées, notamment dans les territoires où aucun·e participant·e n'avait été recruté·e. Une **liste de suppléant·e-s** a également été établie.

² <https://conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr/travaux/>

³ <https://conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr/garants/>



LE BUDGET ET LES RESSOURCES

MOYENS FINANCIERS

Le budget de la convention s'élève à **340 000 €** repartit comme suit :

- **73% dédiés à l'ingénierie citoyenne** (grande enquête, recrutement, accompagnement à la conception, mise en œuvre et animation des 4 mois de travaux)
- **4% dédiés à la logistique** (médiation numérique, y compris session de restitution/rencontre prévue en juin)
- **23% dédiés à la communication** (site internet, réseaux sociaux, livrables...)

Initialement estimé à 466 000 euros, le second confinement de novembre 2020 et **l'organisation en 100% distanciel ont allégé les charges** (principalement logistique). Par ailleurs, la gestion numérique assurant la traçabilité des travaux a été internalisée.

MOYENS LOGISTIQUES

Les ateliers étaient initialement programmés en présentiel. La collectivité avait prévu un défraiement des trajets et la fourniture de repas et de lieux pour 80 personnes, dans le respect des normes Covid-19.

La démarche a du être **adaptée et s'est tenue en « tout distanciel »**. **Un accueil pour les membres de la convention non informatisés** (prêt d'ordinateur, connexion internet, parking, repas) a été mis en place. 7 personnes ont bénéficié de ce dispositif durant la convention. Le logiciel zoom est fourni par le prestataire.

MOYENS HUMAINS INTERNES À LA MÉTROPOLE

Le pilotage de la démarche a été confié à la direction Démocratie et stratégie. **Une chargée de projet**, à temps plein sur la démarche, est **accompagnée d'une équipe projet** composée de 5 personnes qui se réunit de façon hebdomadaire.



LES PRESTATAIRES

Trois prestataires ont travaillé pour la convention citoyenne nantaise :

- **Missions Publiques** pour la mise en œuvre et l'animation (méthodologie, animation de la convention et sa gouvernance, production des livrables et aide à la mise en récit...)
- **TMO région** pour le recrutement du panel via la grande enquête menée en septembre 2020
- **Agence Vraiment Vraiment** et **Université de la pluralité** pour la production et l'animation d'une intersession sur les imaginaires



LA SUITE ET L'ÉVALUATION

Pendant plusieurs semaines, **les travaux seront instruits par les services et le politique** afin d'être **pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques** de début de mandat. **Une réponse argumentée**, qui vaut engagement, est prévue et sera soumise du vote au conseil métropolitain en juin 2021.

Une évaluation est aussi prévue avec les garant·e·s, les citoyen·ne·s et les services. Les modalités ne sont pas encore définies mais **chaque session fait l'objet d'évaluation** de la part des citoyen·ne·s et des garant·e·s. **La démarche est documentée sur le site internet dédié** et chaque session fait l'objet de comptes-rendus (gazette de la convention, et rapport des garant·e·s, articles dédiés...). Les documents de la démarche (mandat, avis...) sont publics et téléchargeables.

■ LES ÉTAPES



SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020

Grande enquête sur l'impact de la crise auprès d'un échantillon représentatif et recrutement du panel de citoyen·ne·s

OCTOBRE 2020

Vote de la démarche de convention citoyenne à l'unanimité par le conseil métropolitain

NOVEMBRE 2020 – MI-FÉVRIER 2021

Déroulé de la démarche : 4 sessions de travail (2h30 à 3h) et 5 intersessions (2h en soirée). Les deux formats se sont tenus en visio-conférence

MARS 2021

Remise de l'avis des membres de la convention aux élu·e·s

AVRIL - MAI 2021

Étude de l'avis par la collectivité

JUIN 2021

Réponse argumentée, valant engagement, soumise au vote du Conseil métropolitain

